

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Tanneries Massu-Héritier au Cheylard (1931)- Présentée au premier plan, une peau de serpent. Pendues à l'arrière plan, des peaux de crocodile.

Éditorial

Chers amis,

La vie de nos sociétés humaines est faite de « jours tissés de soie », comme Péguy nommait les moments joyeux et festifs, et de « jours tissés de laine », la grosse laine rêche des périodes de peine et de deuil.

Ce fut un « jour de laine » pour la Sauvegarde que celui où nous avons appris le décès brutal de Michel Rouvière, ami de longue date pour beaucoup d'entre nous et compagnon de route de notre association, apprécié pour ses nombreux talents et son inlassable disponibilité. La Sauvegarde, profondément reconnaissante envers celui qui fut son administrateur et vice-président, exprime à sa famille ses très sincères condoléances.

Un hommage « in memoriam » est rendu à Michel dans ce bulletin, écrit par des hommes de cœur qui le connaissaient depuis très longtemps. Une autre forme d'hommage, de la part de nous tous, sera de poursuivre avec conviction notre action en faveur du patrimoine et, tout particulièrement, du patrimoine rural auquel notre ami s'est consacré passionnément, faisant souvent œuvre de pionnier.

Un de nos outils pour agir dans ce domaine est notre bulletin, dont le contenu, la présentation et la diffusion sont l'objet constant de notre attention. Nous n'en avons été que plus contrariés par un récent incident dans sa diffusion : le numéro d'octobre vous est parvenu avec un gros retard, le transporteur ayant mis deux semaines pour l'acheminer jusqu'à Vernoux d'où il vous est expédié par voie postale. Deux semaines pour couvrir une distance qu'une caravane de dromadaires aurait parcourue en seulement six jours à son rythme de marche habituel de 40 km par jour !

Nous avons d'autant plus vigoureusement réagi que nous croyons à l'utilité de cette publication et à l'importance du respect de sa

périodicité. Il est élaboré par une équipe dévouée et généreuse qui croit qu'en connaissant mieux et en valorisant notre patrimoine matériel et immatériel nous renforçons le socle sur lequel fonder des lendemains plus sûrs.

Par ce bulletin, qui est aussi un lien entre nous et renforce notre solidarité, je soubaitte de tout cœur à chacune et à chacun de vous une année 2017 enrichie de nombreux « jours tissés de soie ».

Puissions-nous garder la flamme de la passion et l'espérance en l'avenir, faisant nôtre la maxime de Robert-Louis Stevenson : « Ne juge pas chaque jour à la récolte que tu fais, mais aux graines que tu sèmes ».

Belle année 2017 !

Le président
Pierre COURT.

Sommaire

- p. 2- Rendez-vous de la Sauvegarde : Le rocher de Brion et la vieille ville du Cheylard
- p. 7 - Un décret d'application de la loi « transition énergétique » menace le patrimoine non classé.
- p. 8 - Index des articles parus dans Patrimoine d'Ardèche du n° 1 (janvier 2007) au n° 41 (janvier 2017)
- p. 10 - Encart de présentation de la Sauvegarde
- p. 11- *In memoriam* : Michel Rouvière
 - À paraître : Du moulin au paysage
- p. 12 - Prochains rendez-vous
 - Restauration d'une levée et des « sautes » aménagées à son faite à Uzer

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

Le rocher de Brion et la vieille ville du Cheylard (15 septembre 2016)

Le 15 septembre 2016, c'est au Rocher de Brion, site castral situé sur la commune de Jaunac, puis dans les vieux quartier du Cheylard que la Sauvegarde a convié ses adhérents pour une journée de découvertes passionnantes organisée par Colette Veron avec l'appui sur place de Roger Dugua. Émilie Comes, jeune archéologue, a guidé la quarantaine de participants sur les sites successifs occupés par les seigneurs locaux : une histoire à découvrir dans les textes ci-après. Un grand merci à Jean-Luc Boulon, maire de Jaunac, qui nous a accompagnés tout au long de la journée et a mis à notre disposition une salle de sa commune pour notre pique-nique habituel : celui-ci permet de reprendre des forces après la découverte du beau site castral de Brion parfois périlleuse pour les moins aguerris.

Nous étions attendus l'après-midi pour la suite de l'histoire au vieux château du Cheylard, accueillis par ses derniers propriétaires : Mme Roselyne Castillon et sa sœur Mlle Madeleine de Terris. Un passage dans les vieilles

rues, avec leurs échoppes témoins de la vie locale à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, ne manqua pas aussi d'intérêt.

La ville du Cheylard aux XIX^e et XX^e siècles a surtout été marquée par le développement d'une vie industrielle qui se cherche aujourd'hui un nouveau souffle. Ainsi pour terminer la visite du Cheylard, Colette Véron nous conduisit dans le quartier des tanneurs, au bord de la Dorne, sous le château. Malgré l'extrême discrétion des vestiges matériels subsistants, l'exposé très documenté de notre guide nous permet d'imaginer l'importance des tanneries locales jusqu'au début du XIX^e siècle. Après une éclipse de quelques décennies, cette activité connut une brève renaissance à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, époque au cours de laquelle on tanna au Cheylard des peaux exotiques, lézards et crocodiles.

Dominique de BRION et Pierre COURT

SITES CASTRAUX DE BRION ET DU CHEYLARD

Les *castra* de Brion et Le Cheylard ont été fondés respectivement aux XI^e et XII^e siècles par une branche de la famille des Chapeuil, grands alleutiers¹ du Velay. La trajectoire des deux sites est intimement liée puisque Le Cheylard profitera au XV^e siècle de la désertion de Brion par ses habitants.

Le territoire des Boutières et la mise en place du réseau castral

L'implantation des châteaux de Brion et Le Cheylard intervient sur un territoire déjà occupé par des habitats dispersés sous forme de hameaux (*locus*), souvent liés aux établissements religieux. C'est le cas par exemple du secteur de Saint-Martin-de-Valamas qui semble avoir été occupé dès l'époque carolingienne bien avant la fondation de Brion et Rochebonne : le hameau du Nant est cité dès le X^e siècle, ainsi qu'une église Saint-Jean et Saint-Martin au XI^e siècle. Plusieurs églises pourraient avoir été fondées également dans les Boutières, autour de l'an mil, mais en l'absence de travaux archéologiques la seule étude des hagiotoponymes² ne peut constituer un élément solide de datation.



Dyke basaltique de Brion

L'installation d'un château correspond à une volonté d'appropriation du territoire : le seigneur, comme celui de Brion, récupère une partie des terres non exploitées et obtient de nombreux paysans qu'ils lui rendent hommage pour les terres qu'ils exploitent (*tenures*) et lui versent un

cens. Le seigneur réorganise donc le finage³ castral afin qu'il soit entièrement mis en valeur par ses tenanciers et qu'il en tire bénéfice. Par ailleurs, le seigneur cherche à attirer davantage de tenanciers au pied de son château afin de créer un pôle de puissance : les chartes de franchises accordées aux habitants du Cheylard, la création du four et des moulins banaux que les habitants sont contraints d'utiliser moyennant un cens

procèdent de cette volonté d'équiper l'habitat et d'attirer davantage d'habitants. Toutefois, plusieurs hameaux dispersés, souvent de fondation ancienne, bien qu'intégrés au territoire castral, résistent à la force de concentration du château.

Le castrum de Brion

Le château de Brion est installé sur un dyke basaltique dominant la vallée de l'Eyrieux et adopte une forme de roca (Laffont, 2007). Le donjon et sa chemise, construits en orgues basaltiques, sont installés sur le sommet

3- *finage* : territoire sur lequel s'exerce une juridiction.

1- *alleutier* : propriétaire d'un *alleu*, c'est-à-dire d'un domaine héréditaire possédé en pleine propriété et exempt de toute obligation ou redevance.

2- *hagiotoponyme* : nom de lieu formé à partir du nom d'un saint.



Émilie Comes présente le site de Brion

rocheux et surplombent l'habitat en contrebas. C'est un véritable bourg castral qui s'est développé au pied du château : une forte concentration de maisons entourées d'une puissante muraille ont été découvertes durant les fouilles de la fin des années 1990 par Pierre-Yves Laffont (Laffont, 2007 ; Laffont, 2009). Les maisons, en double parement avec blocage de tronçons d'orgues basaltiques, sont construites en appui sur le substrat : des remblais ainsi que des dalles posées à plat forment le niveau de sol. Les rues du bourg et les passages étroits taillés dans la roche basaltique mettent en évidence l'organisation et la surveillance de la circulation sur le site. Le bourg accueillait également une église placée sous l'obédience de Saint-Chaffre et citée dès 1086 (Cartulaire de Saint-Chaffre CCLXII). Elle n'a malheureusement pas pu être identifiée lors des fouilles.

Le bourg semble être abandonné au cours du ^{xv}^e siècle dans une période de restructuration du territoire et du peuplement à l'issue des conflits et crises du ^{xiv}^e siècle. Le seigneur déserte le château au profit de celui du Cheylard, plus agréablement situé en bord de Dorne et accueillant un bourg étendu et plus confortable que le nid d'aigle de Brion.

Toutefois, quelques occupations éparses essentiellement agropastorales se succèdent sur le site à l'époque moderne.

Le castrum du Cheylard

Le château du Cheylard et son bourg castral ont fait l'objet d'une étude approfondie dans le cadre des Master 1 et 2 d'Emilie Comes-Trinidad (Comes, 2011 ; Comes, 2013).



Le Cheylard - Vue de la plateforme castrale depuis l'est

L'histoire du Cheylard commence à Aric

En réalité, l'histoire du Cheylard commence sur le plateau d'Aric, au nord-est de la ville. Des fouilles préventives ont permis de mettre en évidence une occupation ainsi que

des travaux de mise en valeur agricole protohistoriques (Maza, 2013). Les traces sont plus ténues pour la période antique et tardo-antique et sont suivies d'un hiatus chronologique important jusqu'à la fin du Moyen Âge. Les sources écrites permettent de pallier ces lacunes et indiquent l'existence d'une église dédiée à la Vierge à l'extrémité occidentale du plateau (taxe de la décime 1275). L'église, érigée en prieuré casadéen seulement au cours du ^{xiv}^e siècle (taxe de la décime ^{xiv}^e s.), pourrait être de fondation ancienne (sûrement autour de l'an mil) comme en témoigne le village ecclésial qui s'est développé autour d'elle (Baudreu, Cazes, 1994). Le parcellaire a gardé les traces de l'installation de cet espace (Archives municipales du Cheylard 2M1), qui devait constituer un pôle assez important pour inciter le seigneur de Brion à installer son château sur un territoire « neuf » à deux kilomètres de là, dans une boucle de la Dorne.



Castrum de Brion - Mur avec blocage en tronçons de prismes basaltiques

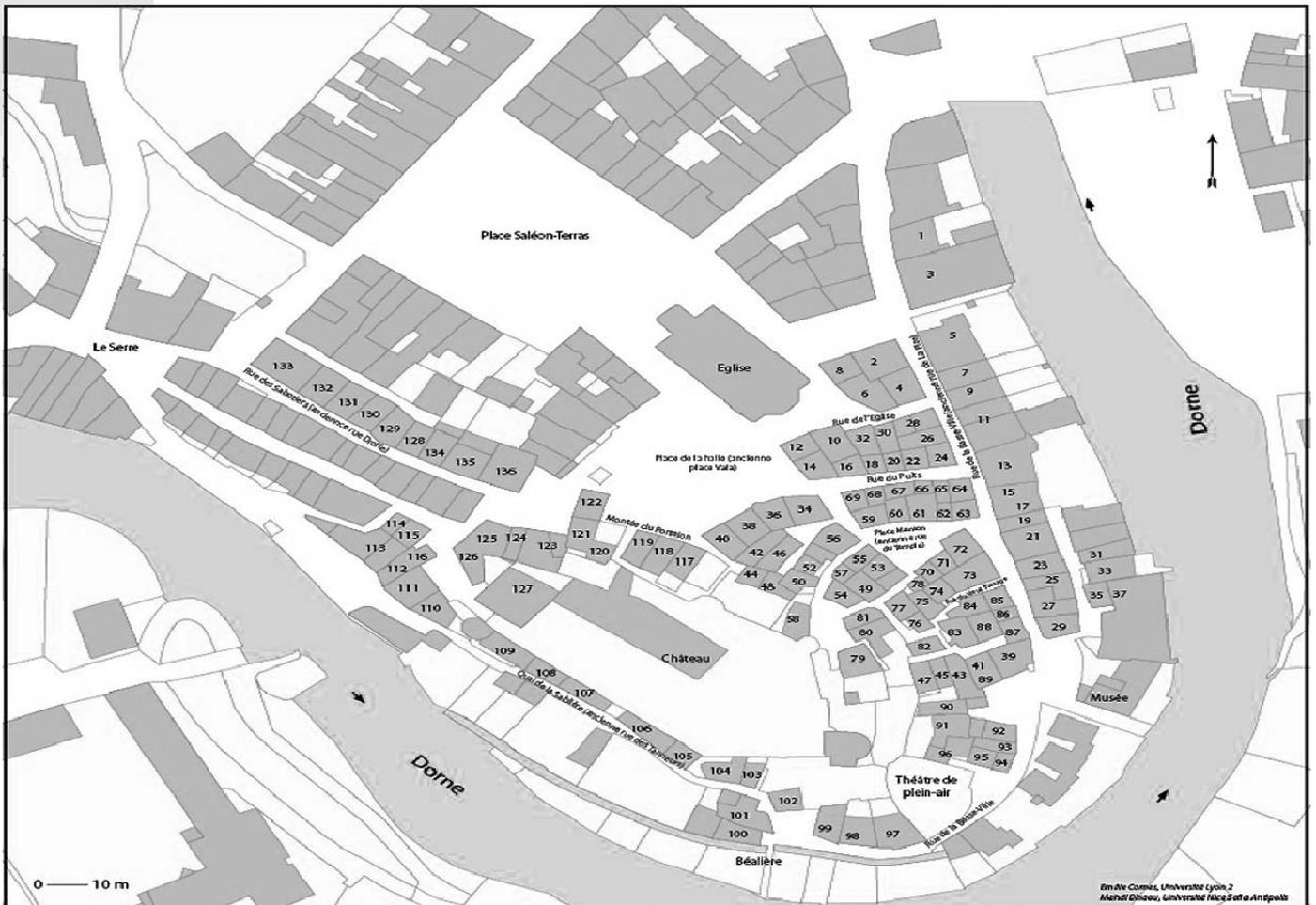
Installation et premier développement de l'occupation (XIII^e s. – début du XIV^e s.).

Lorsque le château du Cheylard est construit, au plus tard au tout début du ^{xiii}^e siècle (AD 38 B 3894), il prend la forme d'une roca escarpée : la base de la tour-maîtresse et

de sa chemise sont encore visibles aujourd'hui dans les fondations de l'actuelle maison bourgeoise qui recouvre le site. Une première occupation se développe alors autour de lui, en contrebas, répartie notamment autour de la place du Vala au nord. Un quartier est également organisé autour de la rue desservant le Portalon pour rejoindre ensuite le sud du bourg. Cette organisation est à mettre en relation

avec une possible tour-porte au nord-est permettant d'accéder aux bâtiments castraux.

Un deuxième mouvement d'installation près de la place du Vala s'amorce ensuite. Il se caractérise par deux groupes compacts et réguliers de maisons organisées autour d'une



Plan du Cheylard

rue conduisant à un puits. C'est un véritable quartier à vocation économique qui s'organise alors au nord. Les maisons disposent toutes d'un rez-de-chaussée percé d'une ouverture formée d'un arc permettant d'accéder à un espace dévolu à l'artisanat et au commerce. Cette porte est alors associée à une deuxième ouverture réservée à l'accès aux étages supérieurs, lieux d'habitat de la famille de l'artisan. Ces maisons sont également celles qui possèdent le plus de baies moulurées et/ou sculptées, témoins d'un besoin d'esthétisme et d'ostentation, lié à l'enrichissement de certains commerçants et artisans. L'installation et le développement du premier noyau d'habitats semblent également marqués par la présence d'une partie du mur d'enceinte à l'est, mais on ignore son emprise et sa forme durant cette phase.

Évolution et réorganisation du bourg (XIV^e-XV^e siècles)

Au XIV^e siècle, le bourg connaît une croissance économique importante, basée sur le développement des activités artisanales telles que la tannerie, pratiquée dans des ateliers groupés autour de l'écluse de la Sablière, sur la rive droite de la Dorne. Un pôle artisanal est alors organisé autour des cours d'eau et du moulin banal. Toutefois, certains ateliers commencent à s'installer en rive gauche de la rivière, à l'abri du château, au sud. Un quartier se crée ainsi le long de la rue menant au faubourg du Serre, près du pont de la Sablière (AD 07 3E 157bis). L'enrichissement et le développement du bourg s'accompagnent d'une réorganisation et d'aménagements

autour de l'église et de la place publique. Nous ignorons la forme de l'église du bourg avant l'érection de l'église collégiale, mais on suppose que la collégiale n'ayant pas été réellement détruite durant les conflits religieux (Mazon, 1903), elle s'apparente à celle présentée sur le cadastre napoléonien (AD 07 CA 064 3P 2777). L'installation d'un établissement religieux important aurait donc suscité une vague de restaurations et de reprises des façades l'entourant, pour créer une harmonie. Les quelques parcelles jouxtant l'église à l'est peuvent correspondre aux jardins des chanoines ou à certaines de leurs demeures. Un véritable quartier canonial s'est en effet organisé autour de l'église et du cimetière, au nord. Une deuxième vague de réorganisation semble également toucher le bourg, sûrement vers la fin du XV^e siècle. Elle est en relation avec l'adoption d'un mode de vie plus urbain de la part des habitants et l'enrichissement d'une partie d'entre eux : on constate l'abandon des maisons à rez-de-chaussée commercial ou artisanal pour des maisons présentant des façades aux baies et portes moulurées. De nouveaux quartiers sont bâtis à l'est, desservis par des rues larges et régulières. Ils semblent avoir pris la place d'une occupation plus ancienne et peut-être plus modeste. La réorganisation touche également la muraille qui est ainsi prolongée vers le sud et accueille des maisons contre son revers de façade. Toutefois, peu d'éléments permettent d'expliquer la reprise possible de l'enceinte : une étude de bâti sur la façade orientale de la muraille mettrait en évidence un phasage clair et étoffé.



Le Cheylard - Ancienne échoppe

Changement de dynamismes spatiales engendré par l'agrandissement du château (fin du XV^e – XV^e siècles)

Comme nous l'avons vu précédemment, le château connaît une grosse phase de travaux au XVI^e siècle : une vaste plateforme est aménagée par l'apport de remblais importants et la création de terrasses artificielles. Le château se dote alors d'une vaste enceinte flanquée d'au moins trois tours dont une tour à canon. L'agrandissement du château brise plusieurs alignements de parcelles anciennes et impose une dynamique nouvelle : l'accès à la plateforme se fait par la tour à canon, au sud et non plus par le nord, depuis la place du Vala. Un nouveau quartier est ainsi organisé autour d'une rue menant de la place au pied de la tour à canon : les maisons sont en grande majorité dotées de croisées ou de fenêtres à traverses. Dès son réaménagement, la plateforme polarise certaines rues et certains quartiers au détriment, peut-être, des quartiers bordant la place du Vala. À la fin de cette période, le bourg est durement touché par les conflits religieux et connaît quelques destructions (Mazon, 1894 ; Aubigné, 1981).

Extension et modernisation du bourg (XVII^e – début du XX^e siècle)

Suite aux destructions engendrées par les conflits religieux (démolition des fortifications de la ville et du château, destructions partielles de l'église), le bourg connaît une phase importante de reconstructions : l'église est rebâtie, de grandes tanneries et filatures sont installées sur les bords de la Dorne, au sud-est. Les bâtiments castraux sont également rasés et une grande maison bourgeoise est érigée sur la plateforme centrale, elle-même agrandie. L'entrée se fait alors uniquement par le grand portail appuyé sur la tour occidentale. Les pôles d'attraction changent lorsque le cimetière est rasé (AD 07



Château du Cheylard - La tour à canon

2 O 460) pour construire la place neuve à la fin du XVIII^e siècle : la place du Vala est envahie par de nouveaux groupes de maisons et le château n'est plus qu'une grosse demeure privée. Le nouveau centre de la ville est alors la place, au nord, entourée de commerces et d'habitations ainsi que la nouvelle église au sud de la place.

Sélection bibliographique

AUBIGNÉ T.A. d' **1981**, Histoire universelle, Genève, Droz.

BAUDREU D., CAZES J.-P. **1994** : « Les villages ecclésiastiques dans le bassin de l'Aude », in Fixot M., Zadora-Rio E. (dir.), L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales, Actes du III^e congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989), Paris, Ed. de la MSH (coll. Documents d'archéologie française, 46), p. 80-97.

COMES E. **2011** : Le Cheylard : origines et développement d'un château du Vivarais et de son bourg castral (XIII^e-XVII^es.), mémoire de Master 1 d'archéologie médiévale, sous la direction d'A. Baud, Université Lyon 2.

2013 : Le castrum du Cheylard : organisation et développement du bourg castral et de son territoire (XIII^e-XVII^e siècles), Mémoire de Master 2 d'archéologie médiévale, sous la direction d'A. Baud et P.-Y. Laffont, Université Lyon 2.

LAFFONT P.-Y. **2007** : Le rocher de Brion: histoire et archéologie d'un château et d'un habitat médiéval oubliés, Montpezat-sous-Bauzon, Parc naturel régional des monts d'Ardèche.

2009 : Châteaux du Vivarais: pouvoirs et peuplement en France méridionale, du Haut Moyen Âge au XIII^e siècle, Rennes, Presses universitaires

de Rennes (coll. Archéologie et Culture).

MAZA G. **2013** : « Découvertes archéologiques sur le plateau d'Arac (Cheylard, région des Boutières) », Les Cahiers du Mézenc, 25, p. 19-32.

MAZON A. **1894** : Notice sur le Cheylard, Annonay, impr. de J. Royer.

1903 : Notes et documents historiques sur les Huguenots du Vivarais. Vol. III, Des Guerres civiles du XIII^e siècle jusqu'à la mort d'Henri III (1577 à 1589), Valence, Imprimerie centrale de l'Ardèche.

Émilie COMES

TRAVAIL DU CUIR AU CHEYLARD XIV^e - XX^e SIÈCLES

On connaît depuis les travaux de Jean Régéné¹ la place de l'artisanat du cuir dès le XIV^e siècle à Aubenas, Viviers ou Annonay, sa diffusion à Privas et dans les Boutières au XV^e siècle. Un document déposé aux archives de la Nièvre² daté de 1327 démontre pourtant une organisation bien antérieure des métiers du cuir au Cheylard.

Il s'agit d'une transaction passée entre le seigneur de Brion et plusieurs artisans du cuir de la ville. Le castrum du Cheylard a déjà sans doute accédé au statut de petite ville en 1278 lorsque le seigneur de Brion concède aux habitants une charte de libertés et franchises supprimant la taille quite, c'est à dire arbitraire, et confiant aux habitants du Cheylard la levée et la répartition de l'impôt. Située dans une boucle de la Dorne, la ville voit très tôt se développer des activités artisanales et en particulier le travail du cuir. Celui-ci semble en plein développement en 1327.

En effet, à cette date, Garin, seigneur de Brion, concède à quatre habitants du Cheylard le droit de prendre l'eau de l'écluse de son moulin de la Sablière chaque fois qu'elle ne sera pas nécessaire à celui-ci et de la conduire aux chauchières³ qui sont derrière le moulin et confrontent un moulin à écraser l'écorce de chêne qui donne le tan ou *rusche* nécessaire au tannage des peaux.

Au lieu-dit La Sablière, en amont de la ville et sur la rive opposée, se trouve donc au début du XIV^e siècle un petit centre artisanal : d'une part le moulin à blé du seigneur de Brion avec son écluse

et sa béalière et, d'autre part, des activités de tanneries situées derrière le moulin, sur le canal de fuite probablement, et ne bénéficiant de l'eau de l'écluse que lorsque le moulin à blé fonctionne. Quatre coyrotors s'y adonnent au travail du cuir et sont suffisamment organisés et puissants pour pouvoir transiger avec le seigneur et se faire concéder le droit d'utiliser l'eau de l'écluse quand le moulin ne fonctionne pas.

On ne connaît pas les vicissitudes subies par la ville du Cheylard pendant la guerre de Cent Ans. Les estimations détaillées de 1464 ont disparu. On dispose heureusement d'un compoix dressé en 1540⁴. Plus de 170 habitants sont alors énumérés auxquels il faut en ajouter une quarantaine dans la paroisse d'Aric. Le travail du cuir est important



12. LE CHEYLARD - Vue Générale

dans et aux abords même de la ville : huit cordonniers, huit chauchières et un « mollin à rusche appelé des gauchoirs commun à plusieurs habitants de la ville » dont 17 d'entre eux, soit 10 % de la population de la ville, se partagent l'usage pour une, deux, ou trois journées par mois. On ne retrouve ce type d'organisation dans aucune ville du Vivarais.

Le moulin à blé du seigneur de Brion est toujours au même lieu-dit La Sablière. Mais le quartier semble en partie abandonné par l'artisanat du cuir. Une chauchière ruinée et quelques ouvriers, ateliers ou boutiques, y sont encore mentionnés mais la plupart d'entre eux sont désormais sur la rive opposée de la Dorne « sous les murs du château », « sous la ville », « au faubourg sous le château », le long d'une nouvelle béalière dite des « gauchoirs », qui alimente un nouveau moulin à tan.

Le compoix permet de déterminer les bénéficiaires du moulin à tan. Cinq d'entre eux fabriquent le tan destiné à leurs installations de tannerie dont deux se disent aussi marchands. Antoine Sibleyras, marchand lui aussi, détient un ouvrier et journées de moulin. Il n'a pas d'activité de tannerie dans la ville mais la famille Sibleyras s'adonne, depuis le XV^e siècle au moins, au travail du cuir à

Chalencon et Saint-Pierre-ville. Cinq autres personnes détiennent des journées du moulin et un ouvrier sans mentionner d'activité de tannerie ni porter le titre de marchand.

Les artisans du cuir, encore majoritaires, n'ont donc plus l'usage exclusif du moulin. Il semble qu'au Cheylard à la fin du XVI^e siècle les tanneurs ne soient pas les seuls à s'impliquer

dans le travail du cuir. Comme à Privas, les chauchières sont une source de revenus convoitée. Le Cheylard se caractérise par une organisation autour d'un moulin à tan unique. Si la plupart des usagers du moulin en détiennent une journée et demi, les trois marchands, eux, en usent chacun trois jours par mois.

Le Cheylard subit de plein fouet les vicissitudes des guerres religieuses. La ville en effet, est-ce l'influence des tanneurs, passe très tôt à la Réforme. En 1621, ordre est donné d'en « raser » les murs. On peut à juste titre s'interroger sur l'impact des troubles sur les activités de tanneries localisées à leur pied. Un nouveau compoix, réalisé en 1636, mentionne parmi les quelques biens attribués à Monseigneur le duc de Ventadour « un chasal de château » et les « mollins banarets ... dits de la Sablière ». Le moulin à tan figure sous le titre de « massoires servant aux chauchières et ouvriers dudit Cheylard posés sous le château » et comprend « un édifice

1- Jean Régéné : La vie économique et les classes sociales en Vivarais au lendemain de la guerre de Cent Ans, Aubenas, Habouzit 1926

2- AD 58 2F 813 (texte aimablement transcrit par Dominique Dupraz)

3- Les peaux débarrassées de leur poil sont empilées dans un bain tannant fortement concentré en tan dans des cuves appelées chauchières et ceci pendant plusieurs mois. Ceux qui s'adonnent à ce travail sont dits coyrotors.

4- AD 07 2 MI198

fait comme mollin ... avec ladite béalière et prise d'eau ». Le moulin conserve sa double fonction d'alimenter en tan un artisanat du cuir et un commerce. Mais aucun tenancier ne fait de déclaration concernant son usage. Il faudrait une étude approfondie pour connaître l'évolution et la fin du moulin à tan du Cheylard au cours des siècles suivants. Comment ce moulin, reconnu au seigneur de Brion et détenu par un certain nombre d'habitants, a-t-il, s'il existait encore, traversé la Révolution ? L'industrie du cuir est encore bien présente dans la ville jusqu'au début du XIX^e siècle : en 1808, il y avait encore 11 tanneries et 23 mégisseries au Cheylard ;

en 1838 lors de l'édification du cadastre aucune n'est mentionnée. La rue des tanneurs conduit à un moulin à blé et, signe des temps, à une fabrique de soie. Pourtant on assiste à la fin du XIX^e, puis au XX^e siècle, à une reprise de l'industrie du cuir au Cheylard⁵ et à sa diversification : deux entreprises successives y basent leur activité sur le tannage de peaux de lézard et de crocodile !

Colette VÉRON

5- Mathieu Gounon présente l'histoire de la tannerie au Cheylard de 1815 à 1993 dans la revue « Boutières en histoire » n° 9, 2016

Un décret d'application de la loi « transition énergétique » menace le patrimoine non classé.

La communauté (dite « G8 ») des huit associations nationales de défense du patrimoine est en alerte depuis qu'elles ont découvert en 2015 que cette loi prévoyait une obligation d'isolation par l'extérieur de tous les bâtiments non classés, dès lors que des travaux de façade y étaient entrepris.

Pour le bâti protégé, rien ne peut se faire sans l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

La sensibilisation des députés et des sénateurs avait permis que le texte de la loi exclue de cette obligation les bâtiments construits avant 1948 en raison de la nature de leurs matériaux et de leur esthétique. Qui imagine que l'on isole par l'extérieur les bâtis à colombage, en pierre appareillée ou en toute autre configuration esthétique ? Des réunions de concertation fin 2015 et début 2016 nous laissaient espérer un décret d'application respectueux du texte de la loi.

Quelle fut donc notre surprise de voir apparaître le décret du 30 mai 2016 qui ne correspondait en rien au travail que nous avions produit lors de ces réunions !

Devant cette situation la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, les Vieilles Maisons Françaises, la Demeure Historique, Patrimoine Environnement et Maisons Paysannes de France ont déposé un recours gracieux auprès du Premier Ministre.

Depuis cette date, de nombreux média se sont saisis de cette information : le Canard Enchaîné, puis Le Monde, Le Monde, France Inter... et des personnalités s'en sont émues : Martin Malvy, président de l'Association Nationale des Villes d'Art et d'Histoire et Jack Lang, ancien ministre. Cette émotion a conduit le cabinet de la ministre de l'Environnement à convoquer le 26 septembre une réunion de concertation des parties prenantes : architectes du patrimoine, fédération des Parcs naturels régionaux, fédération des Conseils d'Architecture, Urbanisme et Environnement, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, association des villes d'Art et d'Histoire et associations du G8. La directrice adjointe du cabinet n'a pu qu'enregistrer leur mécontentement.

Le 3 octobre 2016, la ministre de l'Environnement a adressé une lettre par laquelle elle informe de sa position : « ...C'est pourquoi j'ai demandé à mes services d'amender la rédaction du décret du 30 mai rapidement afin de notamment clarifier plus explicitement les dispositions d'exemption de l'obligation d'isolation thermique des façades s'agissant des matériaux sensibles à l'humidité sans recours préalable à un homme de l'art. Les réunions de concertation que je leur ai demandé associant étroitement les services du ministère de la culture... ».

Une nouvelle réunion s'est tenue le 13 octobre au ministère, au cours de laquelle il a été accepté de modifier le décret pour qu'il exclue de son périmètre les constructions réalisées dans les matériaux traditionnels (pierre, terre, bois, etc.) listés dans l'article 2 de l'arrêté du 3 mai 2007 relatif à la performance énergétique des bâtiments existants. Le nouveau texte qui nous a été proposé inclut également les bâtiments labellisés « patrimoine du XX^e siècle » .

La modification en cours devrait reporter la date d'application du décret, à ce jour applicable au 1^{er} janvier 2017.

Satisfaites de cette évolution les associations restent cependant vigilantes. Dans la continuité du recours gracieux, elles ont jusqu'au 27 novembre pour décider d'un recours devant le Conseil d'État si les modifications négociées n'étaient pas mises en œuvre.

Bernard LEBORNE

Vice-président de Maisons Paysannes de France

Délégué pour l'Ardèche et la Drôme

Index des articles parus dans Patrimoine d'Ardèche

du numéro 1 (janvier 2007) au numéro 41 (janvier 2017)

	Bulletin		
Visites-conférences		- Crussol, La Tourette et Collans	29
- Eclassan, Ozon, Arras	1	- Chabret, Les Fauqs	29
- Vinezac, Lachapelle-sous-Aubenas	1	- Vals-les-Bains	29
- Vallon-Pont-d'Arc	1	- Pranles (musée du Vivarais protestant) ; Ajoux	30
- Saint-Vincent-de-Barrès	4	- Chapelle Saint-Bosc à Andance, la Sarrasinière ; Andance	30
- Le Cheylard	5	- Balazuc et Lagorce	31
- Chambonas, Les Vans	5	- Vieux village de Coux	32
- Saint-Symphorien-de-Mahun, Veyrines, Saint-Félicien	7	- Sanilhac	32
- Lamastre (Retourtour, église de Macheville), Monteil (église, maison forte)	9	- Bourlatier, Sainte Eulalie, Mazan	33
- Joyeuse	10	- Le Pouzin (église et pont romain), prieuré Saint-Pierre de Rompon	34
- Viviers	13	- Saint Montan (1)	35
- Soyons, chapelle de la Mure (Cornas)	14	- Lanas	35
- Bourg-Saint-Andéol	15	- Saint Montan (2)	36
		- Promenade à l'intérieur de la cité d'Aubenas	36
Rendez-vous de la Sauvegarde et excursions colloques		- La Louvesc, église de Veyrines	37
- Ermitage Saint-Eugène, Païolive	2	- Saint Laurent du Pape, Gilhac et Bruzac	37
- Vagnas	2	- Vanosc, pont de Moulin sur la Cance	38
- Château de la Motte (Accons), église de Mariac, Rocher de Brion (Jaunac)	3	- Vernon et Ribes	39
- Saint-Genest-de-Bauzon, Faugères, Payzac	6	- Le Cheylard (vieille ville et château de la Chèze)	39
- La Voulte, Bellevue (Charmes-sur-Rhône)	7	- Antraïgues, château de Craux, église de Genestelle, moulin de Campustelle	40
- Aiguèze et trois chapelles romanes du canton de Bourg-Saint-Andéol	8	- Bourg-Saint-Andéol et Saint-Montan	40
- Église de Payzac	8	- Le rocher de Brion et la vieille ville du Cheylard	41
- Gras et Saint-Remèze	10		
- Patrimoine industriel de la vallée de la Cance	11	Journées champêtres	
- Jaujac	15	- Pradelles (2007)	4
- Serrières, Champagne et Peyraud	17	- Maison forte de Villeneuve, moulin de Courbet, chapelle Saint-Clair (2008)	8
- Desaignes	17	- Arlempdes (2009)	12
- Chalencon, le pont de Chervil (Chemin de fer départemental)	18	- Abbatale du Monastier Saint-Chaffre (2010)	16
- Aubignas, église de Mélas	19	- Goudet (2011)	20
- Église de Vion, Saint Vallier	19	- Maisons fortes du Plateau, églises d'Issarlès et de Lachapelle-Graillouse (2013)	28
- Thueyts	20	- Saint-Cirgues-en-Montagne (2014)	33
- Burzet	21	- À la découverte des toits de genêt de la Montagne ; église d'Usclades (2015)	37
- Langogne	22		
- Moulin de Rimande, Rochebonne, Ardilor et les bijoux Murat à Saint Martin de Valamas	22	Journées du Patrimoine de Pays (coll. Sithere)	
- Thines: bataille de Tastevin, itinéraire messadier	23	- Chassiers, église de Prunet	12
- Saint Thomé, Valvignères	24	- Château de Largentière	13
- Quintenas, Manoha et Notre Dame d'Ay	24	- Promenade sur le Coiron	16
- Nieigles, Mercuer et Ailhon	25		
- Rochecolombe et Vogüé	25	À travers le patrimoine ardéchois	
- Abbaye de Mazan, domaine de La Besse à Rieutord	26	- Décors et symboles sur les maisons rurales	9
- Églises de Saint-Jean de Pourcharesse et de Beaumont	26	- Sur le patrimoine mobilier de nos églises	11
- Vagnas, Bessas et Saint André de Cruzières	26	- Le retable de Gravières	13
- Grange de Chabrolières	27	- Boffres	13 - 14
- Lavilledieu, Sauveplantade, Saint-Maurice d'Ardèche	27	- Un remploi à Larnas	14
- Chapelle et bibliothèque du lycée de Tournon ; château, fouilles à Tournon	28	- Recension : Montpezat en Vivarais, pays d'art, d'histoire et d'industrie	17

- <i>Les métiers du patrimoine</i> : Taille et pose d'un escalier à vis, exemple du château de La Chèze	18	Colloques	
- Sur les pas d'une famille de faïenciers en Ardèche	20	- L'art roman en Ardèche, 27 sept. 2008 à Saint-Julien-du-Serre	9
- La préservation du patrimoine mobilier civil et religieux en Ardèche (colloque à Joviac)	20	- Mines en Ardèche, 26 sept. 2009 à Prades	13
- Larnas, Grospierres, histoires de pierres en Vivarais	21	- Moulins d'aujourd'hui en Vivarais et ailleurs, 12 et 13 juin 2010 à Albon-d'Ardèche	16
- La tuile-canal, un patrimoine menacé	22	- À la découverte des monastères de la Montagne, 2011 à N.-D. des Neiges	21
- Le massacre du patrimoine	23	- À la découverte des monastères de la Montagne, 2012 à N.-D. des Neiges	25
- Publications des Archives départementales	23	- Châteaux et maisons fortes au Moyen Âge, 2013 à Alboussière	29
- Prieuré clunisien Saint Pierre de Rompon	28	- Châteaux et grands domaines de la Renaissance à nos jours, 2014 à Davezieux	33
- Un pays d'art et d'histoire en Vivarais méridional	28	- Vallon : présentation des actes du colloque 2013 « Châteaux et maisons fortes »	34
- Patrimoine industriel :		- Patrimoine industriel en Ardèche, 2016 à Viviers	40
musée « du charonnage au car » à Vanosc	30		
- Objectif patrimoine	30		
- Mission de protection et de valorisation des dolmens de Beaulieu	32		
- En passant par la Mouline (dans la presse)	33		
Églises romanes en Ardèche		Relations extérieures	
- Église Saint-Antoine de la Figère	4	- Création d'une route des églises romanes de la vallée de l'Ardèche	3
- Chapelle Saint-Ostian à Viviers	5	- Valorisation du patrimoine monastique vivaro-vellave	5
- Portail de l'église de Coucouron	6	- Représentations de la Sauvegarde en 2007	6
- Ancienne église de Saint-Jean-de-Muzols	12	- L'action de la Société de Sauvegarde reconnue par les VMF	8
- Église N.-D. de l'Assomption d'Aubignas	16	- Convention avec le Conseil général	9
- Église Saint-Victor d'Issarlès	24	- Convention avec le Sithere	10
- Saint-Martin de Montselgues	28	- Représentations de la Sauvegarde en 2008	10
- Église Saint-André de Mitroys à Saint Montan	32	- Les prix de la Fondation du Crédit Agricole	14
		- Rencontre des associations du patrimoine	16
Des projets ou travaux de restauration soutenus par la Sauvegarde		Autour de la Sauvegarde	
- Saint-Laurent-sous-Coiron	3	- Saint Montan : un livre préfacé par la Société de Sauvegarde	32
- Le moulin de Courbet à Lachapelle-Graillose	4	- La Société de Sauvegarde fête ses soixante ans	36
- Les « jardins suspendus » du Récatadou à Labeaume	5	- La Société de Sauvegarde : une association de bénévoles au service du patrimoine	36
- Deux croix de chemin réparées à Payzac	26	- Trame des activités de votre CA en 2015	38
- Le renouveau d'un petit joyau roman (la Gleyzette à Vogüé)	27		
- Restauration d'une statue de la Vierge à Bessas	29	La vie des associations	
- Le moulin de la Pataudée à Coux	7, 31	- Dolmens et Patrimoine de Labeaume	2
- Le portail roman de l'église d'Issarlès	31	- Les Amis de Notre-Dame d'Ay	3
- Bilan des projets soutenus par la Sauvegarde en 2015	38	- Vivante Ardèche	4
- Restauration d'une levée et des « sautes » aménagées à son faite à Uzer	41	- Les Amis de l'église de Saint-Jean-de-Pourcharesse	6
		- Société des Enfants et Amis de Gras	6
Comptes rendus des Assemblées générales		- Les Amis de Rochebonne	8
- 24 septembre 2006 à Ozon	1	- Autrefois Saint-Georges-les-Bains	10
- 13 octobre 2007 aux Vans	5	- ASPECT (Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement culturel et touristique d'Arras)	12
- 11 octobre 2008 à Lamastre	9	- Association Païolive	12
- 24 avril 2010 au Bourg-Saint-Andéol	15	- L'association « Arts et Mémoires de Coux » deux fois primée !	13
- 9 avril 2011 à Ozon	19	- Sauvons le petit patrimoine (Vogüé)	17
- 4 avril 2012 à Valvignères	23	- Liger	17 et 34
- 13 avril 2013 à Tournon	27		
- 26 avril 2014 à Coux	31		
- 14 mars 2015 à Saint Montan	35		
- 2 avril 2016 au Cheylard	39		

- Les Amis de Saint Montan	18	Divers	
- Patrimoine rhônalpin	19	- À la mémoire de Michel Carlat	5
- Les Amis de la tour de Brison	22	- Faut-il conserver le patrimoine industriel ?	10
- Maison Charles Forot	25	- Protéger un immeuble au titre des monuments historiques	11
- Les Enfants et Amis de Montpezat	29	- Répartition géographique des adhérents	11
- Maisons paysannes de France en Ardèche	33	- <i>In memoriam</i> : Le baron Louis Chaurand	18
- Les Amis de Veyrines	33	- Protection et valorisation du patrimoine non protégé	18
- Amis de Joviac	34	- Cession de monuments historiques de l'État	19
- Vagnas, patrimoine et découvertes	37	- Les métiers du patrimoine: le décor peint, conservation et sauvegarde	24
- Les Amis de Rochebonne	38	- <i>In memoriam</i> : Christiane Bernard	28
- Association de gestion de la maison Charles Forot (Le Pigeonnier)	39	- Nettoyer une sculpture en pierre : conseils d'un spécialiste	32
- Des nouvelles de Liger	40	- Le jeune homme et le loup	32
- Journée de Joviac 2016 - Finance et christianisme	40	- Patrimoine rhônalpin : le tourisme culturel en Rhône- Alpes	35
Qui fait quoi et comment ?		- Alerte patrimoine	35
- Service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP)	3	- <i>In memoriam</i> : Juliette Thiébaud	36
- Conseil d'architecture, urbanisme et environnement (CAUE)	4	- Loi ALUR : l'action des associations a permis d'échapper au pire	37
- Service du patrimoine et des arts visuels du Conseil général	5	- Patrimoine culturel, patrimoine culturel. Conserver, restaurer, valoriser... reconverter ?	38
- Cellule archéologique du Conseil général	6	- Un décret d'application de la loi « transition énergétique » menace le patrimoine non classé	41
Courrier des lecteurs		- <i>In memoriam</i> : Michel Rouvière	41
- Quelques impressions sur le N° 1	2	- <i>À paraître</i> : Du moulin au paysage	41
- Des maires qui apprécient l'action de la Sauvegarde	2		
- À propos de la visite de Chambonas	6		
- À propos de l'église de Joyeuse	16		
- À propos des cœurs renversés	18		
- Courrier de M. le maire de Montpezat	25		

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche (reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche. L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil départemental ou sur fonds propres suivant les cas.
Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue : « Patrimoine d'Ardèche » et son site Internet www.patrimoine-ardeche.com sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, service culturel du Conseil départemental, DRAC, UDAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : 18 place Louis Rioufol 07240 Vernoux-en-Vivarais - Courriel : contact@patrimoine-ardeche.com
Tél. 04 75 04 62 76 (ligne du président Pierre Court)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin
- adresse de courriel et n° de téléphone
- un chèque du montant de la cotisation : 25€ pour une personne seule, 30€ pour un couple ou une collectivité.

In memoriam : Michel Rouvière

Un ami nous a quittés. Michel, autodidacte, s'était fait une belle réputation de décorateur d'intérieur en région parisienne. C'était, avant tout, un artiste.

Qui ne se souvient de ses dessins qui ont parfois orné nos bulletins ? Il avait une photothèque impressionnante tant par la quantité que par l'exceptionnelle qualité de ses clichés. Mais il était aussi sculpteur, poète, écrivain.

À la retraite, Michel s'installa dans son village natal,

Vinezac, où, fidèle à ses origines paysannes, il développa une belle oliveraie. Passionné par l'histoire et le patrimoine, essentiellement rural, il s'investit alors dans de nombreuses associations : CERAV (Centre d'étude et de recherche sur l'architecture vernaculaire), dont il était vice-président, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, Société Géologique de l'Ardèche, Cévennes Terre de Lumière...

Il fut aussi correspondant du Parc national des Cévennes et auteur d'un ouvrage commandité et édité par cet organisme, *La restauration des murs de soutènement des terrasses*.

Ce sont surtout ses recherches d'ethnologie sur ceux qu'il appelait les « paysans-bâtisseurs », ainsi que ses travaux dans le domaine des aménagements et constructions en pierre sèche et, plus généralement, dans

ceux de l'archéologie agraire et de l'architecture vernaculaire, qui firent sa réputation et qui resteront certainement dans les mémoires. Pionnier des recherches en archéologie agraire, c'est dès 1977 qu'il présenta cette discipline alors toute nouvelle dans un article de la revue *Archeologia* intitulé « Archéologie agraire – Premières recherches à Vinezac (Ardèche) ».

Christian Lassure, président du CERAV, a pu écrire¹ : « En 1979, fort de ses racines paysannes, Michel Rouvière publiait [...] un article intitulé *L'aménagement des terrasses agricoles dans la région de Vinezac (Ardèche)* dont on peut penser qu'il est à l'origine du développement remarquable que connut l'étude des terrasses agricoles dans les années 80. L'engouement suscité par le sujet entraîna en effet la publication de nombre d'articles, de livres ou de thèses par divers auteurs [...] »

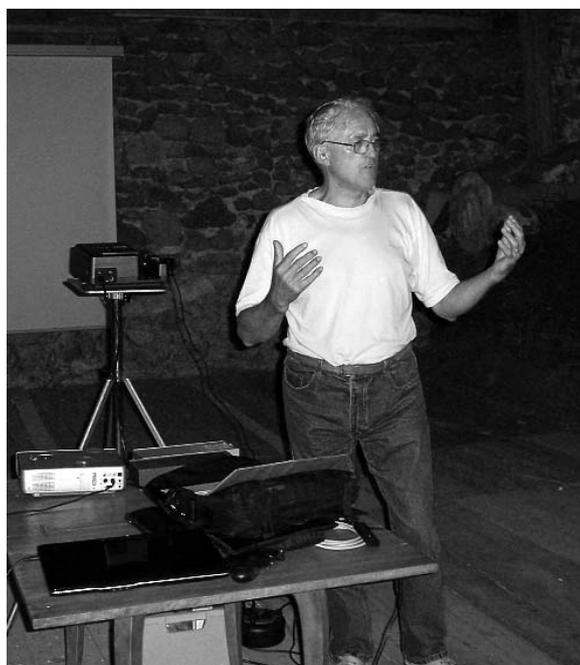
Michel avait aussi le don et la volonté de diffuser largement le résultat de ses recherches et de partager avec le plus grand nombre sa passion pour l'histoire de sa terre natale. C'est ainsi qu'en 2014 la liste de ses publications était longue de 137 titres² ; continuellement sollicité pour des conférences, il ne refusait jamais de répondre à ces demandes. En 1991, sous l'égide de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent et de l'écomusée du moulinage de Chirols, il concevait et réalisait l'exposition

« Paysages de pierres, paysages de vie » qui, devenue itinérante, a été depuis présentée dans plus de 80 communes.

Mais il fut surtout pour nous un compagnon dévoué. Adhérent dès 1992 de notre Société de Sauvegarde, il en devint rapidement membre du Conseil d'administration, puis vice-président jusqu'à ce que l'âge et les soucis de santé l'amènent à se retirer. Il y apportait son dévouement et sa grande connaissance du terroir. Les visites guidées par lui des capitelles des Gras, de l'église de Vinezac, des bâtisses en schiste de la Cévenne et d'autres resteront dans nos mémoires. Il avait le don de nous passionner comme il l'était lui-même.

Pour conclure, nous voudrions citer cette phrase de saint Augustin mise en exergue à son enterrement dans cette église de Vinezac qu'il avait beaucoup aimée, beaucoup étudiée et dont il connaissait chaque pierre. Elle traduit bien ce que nous ressentons. « Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu, mais soyons reconnaissants de l'avoir eu »

Le Comité de rédaction



Michel Rouvière au cours de sa conférence sur « Décors et symboles sur les maisons rurales » lors de la Journée champêtre 2008.

1- Lassure (Christian), « Hommage à Michel Rouvière, pionnier de l'étude des terrasses agricoles ardéchoises », *L'architecture vernaculaire*, 38-39 (2014-2015). www.pierreseche.com/AV_2014_hommage_rouviere.htm

2- On pourra trouver cette liste sur le site Internet du CERAV : www.pierreseche.com/AV_2014_biblio_michel_rouviere.htm

À paraître : « DU MOULIN AU PAYSAGE » ouvrage de Colette Véron, membre du Conseil d'administration de la Sauvegarde et vice-présidente de la Fédération Des Moulins de France.

Parution printemps 2017.

Essentiel de la thèse de l'auteur, soutenue à Grenoble, Université Pierre Mendès-France.

Environ 600 pages, plus de 500 illustrations dont la majorité en couleurs.

Lente évolution des moulins à eau du Vivarais du Moyen Âge jusqu'à la révolution industrielle du XIX^e siècle. Leur diffusion, leur gestion et leur contribution aux paysages des bords des eaux.

Coédité par les Editions du Chassel et la Fédération Des Moulins de France.

Souscription au prix de 53 € jusqu'au 30 janvier 2017 auprès des Editions du Chassel, Le Chadafaud, 07150 Lagorce, editionsduchassel@wanadoo.fr, tél : 04 75 87 50 67

Prochains rendez-vous

- **Judi 9 mars** : *Rendez-vous de la Sauvegarde* à Gravières et Les Salelles.

RV à 9h 45 au Rosaire de Gravières qui se trouve à droite de la route avant l'entrée du village quand on vient des Vans.

Le matin, visite de l'église de Gravières et du Rosaire. Repas tiré du panier dans une salle mise à notre disposition. (Ne l'oubliez pas !). L'après-midi, visite de l'église des Salelles.

- **Samedi 25 mars** : *Assemblée générale* à Saint-Péray. Le programme de la journée, accompagné d'un bulletin d'inscription, sera envoyé en temps utile.

Restauration d'une levée et des « sautes » aménagées à son faite à Uzer

Le village d'Uzer se situe en rive droite de la petite rivière de Lande, en amont de son confluent avec la Ligne. Il s'est construit sur l'importante voie de passage, aujourd'hui matérialisée par la D104, qui mène d'Aubenas en direction d'Alès. Le cours de la Lande était autrefois coupé de digues ou levées alimentant les béalières de moulins ou filatures, ou permettant d'irriguer des parcelles cultivées. Une de ces digues au moins assure depuis plusieurs siècles la traversée de la Lande au niveau du village, au droit du château. En période d'étiage il suffisait aux piétons ou



Avant...

cavaliers d'emprunter le faitage de la digue. Ce passage était aussi facilité par l'aménagement en crête de « sautes » en pierre, ménageant presque en tous temps pour les piétons un gué commode leur donnant accès au plateau des Gras et aux villages voisins de Balazuc ou Chauzon. Cette levée alimentait par ailleurs une béalière, irriguant des jardins en rive gauche, gérée par un syndicat de riverains. Elle a encore été utilisée entre XIX^e et début du XX^e siècle pour permettre à une canalisation en terre cuite formant siphon de franchir la Lande pour alimenter en eau le château depuis une source située plus haut en rive gauche.

Cette levée a été partiellement détruite par une crue « cévenole » en septembre 2014, qui a aussi ravagé ses rives. Uzer et ses habitants souhaitent restaurer la digue et ses « sautes » pour retrouver le passage à gué et poursuivre l'aménagement d'une zone de loisirs en rive gauche. Les difficultés étaient financières

(chiffage initial dépassant 13 000 €), réglementaires (la réglementation vise à démanteler les seuils et restituer aux cours d'eau leur profil « naturel »), enfin esthétiques (retrouver si possible l'aspect ancien de la levée).

La mairie d'Uzer a su convaincre syndicat de rivière et services de l'État du bien fondé de cette restauration. Un concert organisé par deux artistes résidant dans le village a permis de collecter 2 550 €, des dons locaux 650 €. La commune d'Uzer a engagé et mené à bien l'opération en juillet, à l'étiage. Le dossier a été



...après restauration

soumis à Patrimoine Rhônalpin, obtenant le prix « Projet » de 6000 € : ce prix a été remis à la commune d'Uzer le 9 octobre par Eddie Gilles-Di Pierno, président, en présence des représentants de la Fondation du Patrimoine et de notre Société de Sauvegarde, qui a attribué une subvention de 1 000 € sur fonds propres pour encourager cette initiative de restauration d'un patrimoine rural.

La commune d'Uzer, qui a financé le solde (plus de 6 000 €), prévoit à court terme un traitement esthétique de réparations anciennes sur la face aval de la digue. Elle envisage aussi la restauration d'une pompe utilisée dans les années 30, à l'initiative du général Joseph Émile Mangin, alors maire d'Uzer, pour alimenter en eau tout le village à partir d'une autre source, située cette fois-ci en rive droite.

Jean-François CUTTIER

Crédits photographiques

P. Bousquet p. 3 (col. 2) ; E. Comes p. 3 (bas), 4 ; P. Court p. 2, 3 (haut), 5 ; J.-F. Cuttier p.12 (col.1) ; F. Gaubert p.12 (col.2) ;

J.-P. Huyon p. 11.

L'ancienne carte postale de la page 1 nous a été aimablement communiquée par Roger Dugua. Elle figure dans un article de Mathieu Gounon paru dans la revue « Boutières en Histoire », n°9, 2016.

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des monuments
anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - 07000 PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Directeur de la publication

Pierre COURT

Comité de rédaction :

M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet

B. de Brion - D. de Brion - P. Court - J.-F. Cuttier

G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon

C. Hotoléan

Réalisation : C. Bousquet

Impression : Print Concept,

Traverse de la Bourgade, 13400 Aubagne

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution